

# LA PHOTOGRAPHIE PATRIMONIALE EST-ELLE SOLUBLE DANS LES MARCHÉS CONCURRENTIELS ?

En nous offrant un regard sur les générations précédentes, la photographie patrimoniale, auxiliaire de l'Histoire, nous invite à bâtir ensemble notre avenir.

PREMIERS SIGNATAIRES :

**ROMAIN ALTMANN**

secrétaire général d'Info'Com-CGT

**MAEL BELLEC**

conservateur du patrimoine

**NICOLAS BONNET-OUALDJ**

président du groupe communiste –  
Front de gauche au Conseil de Paris

**CLAIRE BOURNET**

photographe du patrimoine

**ANTOINE CARNAJAC**

musée Antoine Bourdelle

**FRANCOISE COCHENNEC**

photographe du patrimoine

**CÉCILE CUKIERMAN**

sénatrice, groupe communiste,  
républicain, citoyen et écologiste

**JEAN-GABRIEL PARIAT**

archéologue, Val-d'Oise

**ÉLISE LUNEAU**

archéologue du German Archaeological  
Institute

**STÉPHANE PIERA**

délégué syndical de Parisienne  
de photographie, photographe  
du patrimoine

**DANIÈLE PREMEL**

conseillère de Paris, groupe communiste  
– Front de Gauche

**RAPHAËLLE PRIMET**

conseillère de Paris, groupe communiste  
– Front de Gauche

**CAROLE RABOURDIN**

photographe du patrimoine

**PASCAL SELLIER**

archéologue au Centre National de la  
Recherche Scientifique

**JULIEN VIDAL**

photographe du patrimoine

**MARIE-PIERRE VIEU**

députée européenne, groupe confédéral  
de la Gauche unitaire européenne/  
Gauche verte nordique

**ANNE ZAZZO**

conservatrice du patrimoine

*Ceci est un texte rédigé en soutien aux photographes du patrimoine de la Parisienne de photographie, société publique locale dont les deux actionnaires sont la Ville de Paris et le Département de Paris et qui avait jusqu'à récemment pour missions de conserver le fonds Roger-Viollet ainsi que de numériser, sauvegarder, diffuser et valoriser les fonds photographiques et les collections iconographiques des bibliothèques et musées municipaux.*

Paris aurait décidé d'amputer ses services culturels de sa compétence en photographie patrimoniale et de livrer ses photographes spécialisés à des repreneurs privés dont la vocation n'est que purement commerciale et orientée sur les métiers de l'informatique.

Le modèle monté en 2005 par la Ville de Paris, qui supposait que l'activité de commercialisation finance en grande partie les missions de service public, est un échec ayant conduit la Parisienne de photographie au bord de la faillite. Après avoir décidé de confier l'activité de conservation du fonds photographique Roger-Viollet et ses salariés à la Direction des Affaires Culturelles de la Ville, il a été décidé de continuer à lâcher du lest en coupant la branche pourtant bien vivace de la « numérisation ». Ce tout dernier choix de gestion des ressources conduit à faire le sacrifice de l'activité culturelle au profit de l'activité commerciale.

Pour la ville de Paris, la culture doit être rentable. Peu importe le professionnalisme et la qualité du travail des photographes spécialisés de la Parisienne de photographie, la mairie a décidé d'amputer ses services culturels. Que devient la mise en valeur de l'extraordinaire patrimoine des musées municipaux sans ces compétences photographiques ?

Les gestionnaires de la Ville prétendent que les missions de numérisation ne relèvent pas du service public. Les professionnels de l'image de la Parisienne de photographie exercent pourtant leur métier dans le dialogue avec les spécialistes travaillant pour les institutions municipales et leur activité principale consiste à mettre un discours savant en images, à l'attention d'un large public amateur d'histoire et d'archéologie, comme de publics plus spécialisés, chercheurs dans les disciplines des sciences historiques. La photographie patrimoniale est porteuse d'un point de vue informé et construit sur l'Art et l'Histoire. La prise de vue est une interprétation en image, un support majeur de description aussi importante que le texte. Elle ne peut pas être réduite à une simple « reproduction » mécanique. La photographie patrimoniale, c'est avant tout un regard sur le passé, un outil servant à voyager dans le temps.

En dépit d'un vœu voté par la majorité au Conseil de Paris du mercredi 22 novembre 2017, demandant

d'étudier sérieusement la possibilité d'internaliser les photographes salariés de la Parisienne de photographie dans les services de la ville de Paris, ces derniers n'ont pas eu connaissance de ces études. Pas plus qu'ils n'ont eu la possibilité d'être entendus sur leurs demandes de garanties quant au maintien de l'emploi et à la conservation de leur savoir-faire. Les personnels concernés se sentent abandonnés et désespèrent du manque de dialogue social.

Si le recours au marché concurrentiel peut constituer une solution pour la numérisation des fonds photographiques patrimoniaux, les professionnels de l'image de la Parisienne de photographie ne peuvent admettre de voir disparaître leur cœur de métier : la réalisation de nouvelles photographies mettant en valeur les trésors de Paris. Il faudra que les gestionnaires de la ville de Paris expliquent que cet art est dorénavant sous l'entière responsabilité de sociétés informatiques spécialisés dans l'automatisation de la numérisation.

Le service public déjà mis à mal par les incessants abandons de ses missions premières au profit de la cupidité du privé doit-il poursuivre inexorablement sa lente agonie ? Prise dans le droit fil d'une logique technocratique

uniquement préoccupée par la question des « économies budgétaires », cette solution d'externalisation semble préjudiciable tant pour les salariés que pour la Ville. Elle ne prend aucunement en compte l'expérience et les compétences des professionnels de la Parisienne de photographie, indispensables pour mener à bien cette mission de service public. Ces photographes du patrimoine risquent de perdre tout le sens de leur activité, qui n'a pas vocation à être orientée uniquement vers une dimension commerciale. Que l'externalisation soit une solution pour traiter les « grands volumes », peut-être. Il serait regrettable qu'elle ne serve qu'à faire l'économie de quelques salaires.

Nous demandons que la mairie respecte ses engagements et acte un reclassement des photographes spécialisés de la Parisienne de photographie au sein des services culturels de la Ville. Leur mission s'en trouverait sécurisée. Les établissements culturels parisiens pourraient conserver leur savoir-faire et leur expertise plutôt que de les voir livrer à des acteurs extérieurs à la Ville, plus soucieux de remporter des parts de marché que de s'investir dans l'exploration du passé dans les règles de l'art photographique.